

COMPOSITION DE JURY DU MASTER Sciences Technologie Santé  
Mentions : Solar Energy  
N°2023 - 503

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu la proposition du directeur de Polytech Anancy-Chambéry,

ARRÊTE

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du jury d'examens de **MASTER STS**

**Mention :** *Solar Energy*

**Parcours :** Energy for Solar Buildings ans Cities  
Solar energy, Law, Economics and Management

pour la validation des semestres 7, 8 et année 1 est fixée comme suit :

| Nom Prénom                                   | Qualité (MCF, PR, autre) |
|--|--------------------------|
| Président<br>➤ <b>Monika WOLOSZYN</b>        | PR                       |
| Vice-président<br>➤ Dorothee CHARLIER        | MCF                      |
| Membres<br>➤ Olivier PLE<br>➤ Damien BOUVIER | PR<br>MCF                |

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *Polytech Anancy-Chambéry* sur le site universitaire du Bourget-du-Lac.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de *Polytech Anancy-Chambéry*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 06/11/2023



**POLYTECH\***  
ANNEY-CHAMBÉRY  
Université Savoie Mont Blanc  
**Directeur**  
Adrien BADEL

Adrien BADEL, Directeur de Polytech Anancy-Chambéry  
Pour le Président et par délégation

Philippe GALEZ

*Ampliation aux membres du jury d'examens*